

CABRIÈRES, VIVEZ L'INSTANT

AU CŒUR DE CABRIÈRES



VOTRE
BULLETIN
COMMUNAL

ÉTÉ
2026.

N°121

AU CŒUR DE CABRIÈRES

SOMMAIRE

- L'instant Cabrières..... 1
- Édito du Maire..... 3
- Vie du village..... 5
- Ils font Cabrières.....7
- Économie locale.....10
- Vie municipale.....11
- Projets et travaux14
- Cadre de vie et environnement.....15
- École et jeunesse.....17
- Esprit sportif.....19
- Vie associative.....21
- À vivre à Cabrières.....23
- Informations pratiques.....25
- État civil26



Cabrières

Vivez l'instant

Village de garrigue, de convivialité et de patrimoine

Cabrières, vivez l'instant... en photo !

Depuis la première édition de votre bulletin municipal, « **Cabrières, vivez l'instant** » est une invitation à porter un autre regard sur notre village : celui des petits moments, des rencontres, des paysages, des traditions et de toutes ces scènes qui rendent Cabrières unique.

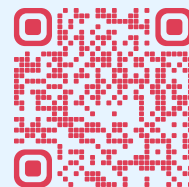
Pour faire vivre cette philosophie, la municipalité vous propose désormais un **concours photo chaque trimestre** !

Le principe est simple : partagez avec nous une photo prise à Cabrières qui, selon vous, illustre le mieux « vivre l'instant ». Un paysage, un moment de vie, une fête, un détail du patrimoine, un coucher de soleil, une scène insolite... Laissez parler votre regard et votre créativité !

À chaque édition, une sélection de photos sera proposée au vote des habitants. La photo qui remportera le plus de suffrages aura le plaisir de devenir la photo de couverture du prochain bulletin municipal.

Pour participer : envoyez votre photo à **contact@mairiecabrieres.fr**, en précisant votre nom et prénom, avant la date indiquée pour chaque édition.

Alors, ouvrez l'œil... et vivez l'instant !



A vos photos !



Édito du Maire ●

L'été s'achève et avec lui une nouvelle saison particulièrement riche pour notre village. Avant de regarder vers les mois à venir, je souhaite revenir sur ces dernières semaines qui ont été marquées par de nombreux moments de convivialité, mais aussi malheureusement par un événement qui restera dans nos mémoires.

Le 5 juillet dernier, notre commune a été durement touchée par un incendie qui a ravagé près de 150 hectares sur notre territoire. Face à ce sinistre d'une ampleur exceptionnelle, je veux avant tout renouveler mes remerciements les plus sincères aux sapeurs-pompiers, aux forces de secours et à tous ceux qui se sont mobilisés, parfois avec leurs propres moyens, pour protéger notre village et ses habitants. Leur engagement et leur courage ont été exemplaires.

Nous devons désormais penser à l'avenir. Avec l'Office national des forêts (ONF), un important travail de sécurisation et de gestion des secteurs touchés est en préparation. Il est notamment prévu de couper les arbres sinistrés, avec une valorisation du bois, notamment pour alimenter des chaufferies.

Ces travaux devraient débuter dès cet automne. Ils sont nécessaires pour sécuriser les espaces concernés et permettre, à terme, à notre garrigue de retrouver progressivement une nouvelle vie.

Cet incendie nous rappelle également une chose essentielle : le débroussaillage n'est pas une option. Les Obligations légales de débroussaillage (OLD) doivent être respectées par tous les propriétaires concernés, notamment ceux dont les habitations se trouvent en lisière des bois et des espaces naturels.

C'est une obligation réglementaire, mais c'est surtout un geste de prévention indispensable pour protéger les personnes, les habitations et notre environnement.

Malgré cet été particulier, Cabrières a continué à vivre.

Nos festivités du 14 juillet, organisées sur trois jours, ont une nouvelle fois permis aux habitants de se retrouver et de faire vivre notre tradition festive. Nous savons toutefois que cette fête doit aujourd'hui évoluer.

Nous réfléchissons à une réorganisation en profondeur, voire à une véritable refonte de son format, afin de lui donner un nouvel élan et de proposer un rendez-vous qui corresponde encore davantage aux attentes des Cabriéroises et des Cabriérois.

Les deux marchés nocturnes de juillet ont également rencontré un beau succès, avec cette ambiance de village que nous apprécions tant. Le 17 juillet, Cabrières a eu le plaisir d'accueillir l'Agglo en Lumière, un spectacle à la fois fascinant et original, rendu possible grâce au concours de Nîmes Métropole. Enfin, la soirée Food Trucks du 29 août est venue clôturer l'été de belle manière, avec les spectacles, les food trucks, la musique et le feu d'artifice reporté du 14 juillet. Un beau moment familial à quelques jours de la rentrée.

Cette rentrée justement, c'est celle de près de 156 élèves qui ont retrouvé le chemin de notre école. Je souhaite à tous nos enfants, ainsi qu'à leurs enseignants et aux personnels qui les accompagnent, une excellente année scolaire, riche en découvertes et en réussites.

Du côté des projets, l'îlot du Moulin poursuit sa construction. Le rez-de-chaussée commence désormais à prendre forme et le chantier avance conformément au calendrier prévu. Ce projet permettra la création de 16 logements, qui contribueront à répondre aux besoins des Cabriérois, ainsi que de 40 places de stationnement, dont 8 seront dédiées à l'îlot Catalan. La livraison est actuellement prévue pour l'automne 2027.

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs chemin de Mourtiisson, accompagnés de travaux sur le réseau d'eau, vont également débuter prochainement, avec un démarrage prévu à la fin du mois de septembre.

Par ailleurs, le travail de préparation du projet de réhabilitation de l'église se poursuit. Notre ambition est de transformer cet espace en un véritable lieu de vie, plus végétalisé et plus agréable, notamment grâce à la création d'un espace rafraîchissant et à la plantation d'arbres. La suppression des bâtiments situés à l'arrière de l'église, aujourd'hui en état de déperissement, permettra également de redonner de la respiration à ce secteur.

Une réflexion sur le plan de circulation accompagne ce projet. Les études d'aménagement ont été confiées à l'agence Amévia Ingénierie et les dossiers de demandes de subventions seront prochainement transmis à nos différents partenaires : État, Région, Département, Nîmes Métropole et Fondation du Patrimoine.

Enfin, je souhaite aborder un sujet qui préoccupe légitimement beaucoup d'entre vous : la tranquillité et la sécurité dans notre village.

Ces derniers mois, nous avons malheureusement été confrontés à différents faits : incivilités, dégradations, vols, cambriolages et troubles de voisinage. Je veux saluer ici le travail particulièrement efficace de la Gendarmerie de Marguerittes, qui a permis d'identifier et de mettre hors d'état de nuire une bande de jeunes délinquants impliquée dans plusieurs faits commis sur notre commune.

La municipalité avait également pris un arrêté visant à limiter les regroupements nocturnes de mineurs non accompagnés dans certains espaces publics. Cet arrêté a été contesté devant la justice et annulé. Je regrette profondément que cette décision ne s'accompagne pas, à nos yeux, de solutions alternatives face aux difficultés éducatives et aux comportements auxquels nous sommes confrontés. La responsabilité des parents dans l'éducation et l'accompagnement de leurs enfants reste, elle, essentielle.

Pour autant, nous ne baisserons pas les bras. La volonté et l'implication de l'équipe municipale pour garantir la sécurité et la tranquillité des habitants restent entières.

Cette situation nous conforte notamment dans notre volonté de développer le maillage de la vidéoprotection sur la commune, dans le respect du cadre légal.

La municipalité se portera également partie civile lors du procès prévu au mois d'octobre afin de demander réparation des préjudices subis par la commune.

Nous demanderons notamment que les dommages et intérêts qui pourraient être accordés puissent bénéficier au CCAS, afin que cette démarche puisse, d'une certaine manière, contribuer directement à l'intérêt collectif.

Tous ces sujets, qu'ils concernent notre environnement, nos enfants, nos équipements, notre patrimoine, nos festivités ou encore notre sécurité, ont un point commun : ils participent à l'avenir de Cabrières.

Notre village évolue. Nous devons accompagner ces évolutions sans perdre ce qui fait son identité : sa convivialité, son patrimoine, ses paysages et surtout cet esprit de proximité qui nous rassemble.

Je veux remercier l'ensemble des élus, des agents municipaux, des associations, des bénévoles et des habitants qui, chacun à leur manière, contribuent à faire vivre notre commune.

Bonne rentrée à toutes et à tous, et continuons ensemble à faire de Cabrières un village où il fait bon vivre.

**Votre maire,
Gilles Gadille**

Vie du village.

Les mois passés ont une nouvelle fois démontré le dynamisme de notre village. Manifestations associatives, événements culturels, traditions locales, moments de mémoire, initiatives citoyennes ou rendez-vous festifs : Cabrières vit grâce à l'engagement de ses habitants, associations, bénévoles et partenaires.

Pour ne rien manquer des événements à venir, des informations municipales ou des alertes importantes, pensez à suivre la commune sur ses réseaux sociaux et à vous inscrire à la newsletter de la mairie directement depuis le site internet communal. Un moyen simple de rester informé tout au long de l'année et de vivre pleinement la vie du village.

20 juin 2026 - Fête de la musique

Cabrières a fêté l'arrivée de l'été en musique. Habitants, visiteurs, musiciens et bénévoles se sont retrouvés pour une soirée placée sous le signe de la convivialité et du partage. Le groupe No Soucy a accompagné la soirée avec une belle prestation.

Merci aux artistes, aux bénévoles, à La Perdrix Cabriéroise.



2 juillet 2026 - Marché nocturne

Le premier marché nocturne de l'été a réuni de nombreux habitants et visiteurs sur le parvis du foyer socio-culturel. Artisans, producteurs locaux et créateurs ont présenté leurs savoir-faire dans une ambiance familiale et chaleureuse.

La soirée a également été rythmée par la prestation de la chorale Les Canards Sauvages.



17 juillet 2026 - L'Agglo en lumière

La place de la Mairie s'est transformée en scène à ciel ouvert à l'occasion de L'Agglo en lumière.

Le public a découvert *En équilibre avec les éléments*, une performance aérienne poétique et impressionnante proposée par la Compagnie Tatiana Thomas. La soirée s'est poursuivie en musique avec le groupe Maestrio, tandis que food trucks et producteurs complétaient ce rendez-vous estival.

Une belle soirée proposée par Nîmes Métropole, qui a permis aux habitants de profiter du spectacle vivant au cœur du village.



14 au 16 juillet 2026 - Fête du 14 juillet

Pendant trois jours, Cabrières a célébré la fête nationale autour d'un programme riche et varié. Abrivados, animations musicales, concours de pétanque, jeux pour petits et grands, paëlla, déjeuner au pré et vin d'honneur de la municipalité ont rythmé ces journées placées sous le signe de la convivialité.

L'Amicale La Perdrix Cabrièreoise, les bénévoles, les manadiers, les services municipaux, les élus et l'ensemble des participants ont contribué au bon déroulement de cette fête qui constitue chaque année un temps fort de la vie du village.



30 juillet 2026 - Marché nocturne et cinéma en plein air

Le deuxième marché nocturne de l'été a une nouvelle fois animé le cœur du village.

Producteurs, artisans et créateurs ont accueilli les visiteurs venus découvrir leurs produits et partager un moment convivial en famille ou entre amis.

La soirée s'est poursuivie avec la prestation du groupe vocal La Clique, avant de laisser place au cinéma en plein air et à la projection du film *Des Mains en Or*.

Une belle façon de prolonger la soirée et de profiter ensemble d'une parenthèse culturelle sous les étoiles.

Retrouver tous les événements sur
Facebook, Instagram ou mairiecabrieres.fr



29 août 2026 - Soirée Food Trucks

Pour clôturer la saison estivale, Cabrières a proposé le 29 août une soirée mêlant arts de rue, gastronomie et musique.

Les compagnies *Deux Dames au Volant* et *Cocasse Compagnie* ont investi l'esplanade de la mairie et le parvis du foyer avec deux spectacles hauts en couleur, qui ont rassemblé petits et grands.

La soirée s'est poursuivie autour des food trucks, de la buvette de l'APE et de la musique du groupe *Les Bad Contentions*, pour terminer l'été dans une ambiance festive et conviviale.

Une dernière soirée estivale à l'image de ces rendez-vous : des spectacles, des rencontres et surtout le plaisir de partager un moment ensemble.



Ils font Cabrières.

À Cabrières, il y a des couples qu'on croise aux événements sans toujours savoir tout ce qu'ils portent derrière eux. Christian et Caroline Davin, eux, font perdurer des sols entiers, parfois vieux de plusieurs siècles et l'histoire d'une famille tout entière dévouée au carrelage.

Tout commence en 1965, l'année de naissance de Chris. Son père, aîné d'une fratrie de onze enfants, avait suivi une formation de carrelage dans le Vaucluse et venait de fonder, cette même année, la première entreprise de carrelage Davin. Il entraînera quatre de ses frères dans son sillage, cinq carreleurs sur onze enfants, une véritable dynastie du métier. La spécialité de la famille : les carrelages de caractère, la pierre, la terre cuite, tout ce qu'on trouve dans les mas des Baux-de-Provence et des environs.

Chris, artiste dans l'âme, aimait par-dessus tout créer des motifs, des tapis en mosaïque. Il a grandi sur les chantiers, accompagnant son père dès qu'il fut en âge de le faire. Le métier, il l'a dans le sang depuis toujours. Caro, elle, l'a rejoint plus tard : « J'ai pris le train en route », dit-elle en riant. Alors que Chris repris les rênes de l'entreprise, en 2007, le couple s'associe et crée la SARL Caro Davin.

De la pose à la restauration : une vocation qui s'est imposée

Les débuts se font dans la continuité du savoir-faire familial. Mais très vite, Caro et Chris remarquent quelque chose qui les touche : partout autour d'eux, des sols anciens, magnifiques, sont démolis parce que personne ne sait plus les restaurer. Cette découverte devient une passion, puis une spécialité. Le couple part se perfectionner dans plusieurs écoles en Italie dont la Scuola Mosaicisti del Friuli, ou à l'École européenne de l'art et des matières d'Albi, pour peaufiner les techniques d'origine du terrazzo. Ils mêlent alors toutes sortes de savoir-faire pour apprendre à reconstituer des sols abîmés, à en recréer les parties manquantes — et deviennent, au fil des années, des spécialistes reconnus de la restauration de sols anciens : terre cuite, pierre naturelle, carreau-ciment, terrazzo, granito, mosaïque.



Peu à peu, ils abandonnent la pose classique pour se concentrer sur la restauration, les traitements, et une activité née presque par hasard : le carrelage d'art. Tout commence un jour où l'un d'eux remarque une pierre à la forme étrange — on aurait dit une tête de taureau. L'idée fait son chemin, et le couple se met à créer des tableaux et des objets en pierre et en mosaïque, chacun numéroté et accompagné d'un certificat d'authenticité, comme il se doit pour des artisans d'art. Leurs œuvres, comme la collection Stone Art, ou encore des plateaux en terrazzo pour l'apéritif, ont voyagé jusqu'en Arles, aux Saintes-Maries et au Grau-du-Roi, où les expositions ont connu un grand succès.

Le travail à quatre mains

Ce qui frappe, en les écoutant, c'est cette manière si particulière qu'ils ont de travailler ensemble. « Tout ce qu'on fait, c'est à quatre mains », explique Caro. Un jour, ils ont essayé, chacun de leur côté, de créer une œuvre séparément. Résultat : pas très convaincant. Depuis, ils ne s'y risquent plus. Sur un tableau, l'un commence une idée, l'autre la complète, et le résultat dépasse toujours ce que l'un ou l'autre aurait pu imaginer seul, le fruit, disent-ils, d'un équilibre entre une sensibilité masculine et une sensibilité féminine, et d'une connexion tellement forte qu'ils n'ont même plus besoin de se parler pour savoir où ils veulent aller.

Leur amour du métier passe aussi par celui de la matière elle-même. « La matière nous parle », dit Caro : les veines d'une pierre, ses reliefs, parfois même son odeur, certaines pierres, chargées de composants organiques et de fer, dégagent un parfum bien à elles quand on les travaille. Toucher une roche qui a peut-être traversé des millions d'années, disent-ils, a quelque chose de profondément émouvant.

Des chantiers qui marquent une vie

Leur toute première collaboration, chez une vieille famille protestante, donne le ton : il fallait décoller des carreaux de ciment sans les casser, les nettoyer un à un, puis reconstituer le motif à l'identique dans une autre pièce. Un travail d'une minutie folle, qui leur révèle qu'ils partagent la même exigence, le même souci de perfection, ce qui d'ailleurs les amènera à être finalistes au concours « Un des meilleurs ouvriers de France » catégorie « carrelage d'art ». Depuis, ils n'ont plus cessé de travailler ensemble.

Il y eut aussi cette église, où ils ont travaillé « pour Dieu pendant plusieurs mois », seuls avec les clés du bâtiment, posant plus de 400 m² de dalles en triant deux mille pièces une à une pour que la lumière des vitraux fasse changer leurs couleurs au fil de la journée. Ou encore cette grande maison de maître à Montélimar, où un homme âgé souhaitait sauver le terrazzo de son enfance, fissuré par des séismes et massacré par des rebouchages malheureux. Le couple a tout restauré, jusqu'à retrouver au gramme près la teinte exacte du liant d'origine ; un travail si minutieux que le propriétaire, en le redécouvrant, l'a trouvé plus beau que dans ses souvenirs d'enfant patinant dans ce même couloir dans les années 1940. Une autre fois,

dans un manoir, après avoir restauré les sols anciens, ils ont incrusté dans ces derniers un médaillon personnalisé aux initiales d'une cliente, reprenant le logo du lycée français de New York où elle avait grandi. En découvrant le résultat, elle a fondu en larmes.

« Un sol, c'est ce qui donne une âme à une maison », résume Caro. « C'est la première chose que le regard croise en entrant, et c'est ce qui, contrairement à une peinture ou un rideau, est le plus compliqué à changer. » Sauver un sol ancien, pour eux, c'est préserver un peu d'éternité ; laisser à ceux qui viendront après un témoignage tangible du passé.

Un métier d'exigence et de confiance

Le couple ne cache pas sa fierté de n'avoir, en toutes ces années, jamais eu un client mécontent. Leur recette : la franchise et la règle d'or de toujours sous-promettre et sur-donner. Les clients leur laissent carrément les clés de la maison en leur absence. Un jour, sur le chantier d'un foyer pour enfants en difficulté, un petit garçon connu pour son caractère difficile s'est pris d'affection pour Chris, au point de lui sauter dans les bras à chaque visite, simplement parce que Chris avait pris le temps de lui dire que, pour être aimé, il fallait d'abord savoir aimer les autres.

Cabrières, un village à part

Pour Caro, le coup de cœur pour Cabrières remonte à un premier passage, il y a bien longtemps, sans qu'elle sache trop pourquoi. Quand l'occasion de s'y installer s'est présentée, elle n'a pas hésité une seconde. Ce qu'elle aime par-dessus tout, c'est cet esprit encore préservé de vrai village : un noyau de gens qui se connaissent, se retrouvent à la salle des fêtes, se saluent d'une génération à l'autre, « on a des copines de trente ans de moins et des copines de vingt ans de plus », sourit-elle. Une ambiance qu'elle voit se perdre ailleurs, dans des villages devenus de simples « dortoirs », et qu'elle aimerait voir préservée ici à tout prix.



Le couple s'est marié à Cabrières, et garde une tendresse particulière pour le coin du Moulin, la fontaine, les petites rues autour de l'église. Leur attachement au village s'est traduit par un geste concret et symbolique : constatant qu'il n'existait, à Cabrières, dont le nom signifie « village des chèvres », aucune représentation de l'animal fondateur, ils ont proposé et offert une mosaïque de chèvre à l'entrée du foyer socio-culturel, ornée de symboles de l'histoire locale : la vigne, l'olivier, l'abricot qui rappelle l'ancien marché du village, et bien sûr la chèvre elle-même. Un cadeau accepté avec enthousiasme, et dont ils sont visiblement très fiers.



Transmettre, pour que les sols ne disparaissent pas

Soixante ans après la fondation de l'entreprise familiale, Caro et Chris s'interrogent sur la suite. Qui reprendra le flambeau ? Ils veulent croire qu'il y a de l'espoir : de plus en plus de gens, disent-ils, prennent conscience de la valeur du patrimoine ancien, et certains, lassés du travail de bureau, se tournent vers des métiers manuels pour retrouver le plaisir de créer de leurs mains. C'est un métier exigeant, qui ne compte pas ses heures : « C'est un des plus beaux métiers du monde, mais il faut du courage et de la détermination. »

Et si l'on demande à Chris et Caro ce qu'ils retiennent de leur parcours, la réponse tient en une phrase, simple et sincère : ils s'estiment privilégiés de vivre là où ils ont envie de vivre, et de faire le métier qu'ils ont toujours voulu faire.

Découvrez le travail et les créations
de Caro et Christ sur leur site :
<https://www.carodavin.fr/>



Découvrez la version long
format de ce portrait ainsi
que de nombreux autres.



À vous de proposer !

Vous avez aimé découvrir l'histoire et le parcours de Caro et Chris Davin ? À votre tour de nous souffler des idées !

Vous connaissez une personne, une famille ou une figure de Cabrières dont le parcours, le métier, la passion ou l'histoire mériterait d'être raconté ?

Faites-nous part de vos suggestions !

Envoyez vos propositions à

contact@mairiecabrieres.fr



Peut-être retrouverez-vous
prochainement leur portrait dans
votre bulletin municipal !



Économie locale.

Artisans, commerçants, producteurs, professions de service ou entrepreneurs : ils participent chaque jour à la vitalité de notre village. À travers cette rubrique, nous vous proposons de découvrir celles et ceux qui font vivre l'économie locale, créent de l'emploi, développent leur savoir-faire et contribuent au dynamisme de Cabrières. Privilégier les acteurs de proximité, c'est aussi faire vivre notre territoire.

Infirmières libérales

Brigitte Salelles
70 rue Antoine Bigot
06 32 89 67 65

Hélène Ouallet
95 chemin des Mûriers
06 18 07 38 21

Orthophonistes

Nathalie Reynaud
42 rue du Général de Gaulle
04 66 75 54 11

Juliette Wacogne
57 impasse des Cades
09 66 01 05 12

Kinésithérapeute

Nathalie Fournier-Coulet
396 chemin du Moulin à Vent
06 30 00 87 69

Rachel Robert
86 rue du 14 juillet
06 86 41 63 92

Ostéopathe

Léa Maurin
38 rue du Catalan
06 99 09 93 45



Perspective Peintures

Basée à Marguerittes, Perspective Peintures accompagne particuliers, professionnels et collectivités dans leurs projets de peinture intérieure et extérieure, ainsi que de revêtements de sol.

Neuf, rénovation ou remise en état après sinistre : l'entreprise mise sur la qualité, la réactivité et le soin des finitions.

Renseignements :

- 04 11 83 71 03
- 146 Allée Jacques Cartier, Marguerittes



AFS Vivre Sans Frontière

AFS Vivre Sans Frontière favorise les échanges interculturels et linguistiques à travers des programmes permettant aux jeunes de partir étudier à l'étranger ou d'accueillir un lycéen international.

Présente dans plus de 50 pays, l'association accompagne les jeunes et les familles dans cette ouverture au monde.



Renseignements et inscriptions :

Véronique Poignard
• 06 14 23 13 68

Vous êtes un professionnel cabriérois ?

La mairie met gratuitement à disposition un annuaire des entreprises locales sur son site internet, dans la rubrique « Vie associative et économique » > « Entreprises cabriéroises ».

Artisans, commerçants, producteurs, professions libérales ou entrepreneurs, n'hésitez pas à vous faire référencer afin de gagner en visibilité et permettre aux habitants de découvrir la richesse des savoir-faire présents sur notre commune.

Vie municipale ●

Décider, aménager, investir, entretenir, préparer l'avenir : derrière chaque projet communal se trouvent des choix et des actions qui participent au développement de notre village.

Cette rubrique vous propose de découvrir les principales décisions du conseil municipal et de suivre les dossiers qui font vivre Cabrières au quotidien.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AOUT 2026

2026-060 : COUPES DE BOIS 2026 EN FORET COMMUNALE RELEVANT DU REGIME FORESTIER

Le Conseil Municipal approuve les coupes forestières prévues pour 2026 en forêt communale relevant du Régime Forestier, présentées par l'Office National des Forêts (ONF), suite à l'incendie du 05/07/2026.

Adopté à l'unanimité

2026-061 : CONVENTION DE MANDAT POUR L'ETABLISSEMENT ET L'EMISSION DE LA FACTURATION PAR L'ONF POUR DES RECETTES ISSUES DES VENTES DE BOIS

La commune de Cabrières, propriétaire de bois et forêts relevant du régime forestier, confie à l'ONF un mandat limité à la facturation des ventes de bois. Le mandat prend effet à la signature de la convention et reste valable jusqu'à la fin du mandat électoral du conseil municipal.

Adopté à l'unanimité

2026-062 : CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS DE CABRIERES AU SEIN DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS AU CENTRE SOCIAL ESCAL DU 01/09/2026 AU 31/12/2027

La commune de Cabrières renouvelle la convention avec le centre social ESCAL pour l'accueil des enfants de Cabrières au centre de loisirs du Mas Praden les mercredis et pour l'accueil des enfants et des ados les vacances scolaires du 01/09/2026 au 31/12/2027. La commune participera comme suit : forfait de 19,75 € par jour et par enfant. Le centre social ESCAL s'engage à accueillir les enfants de

Cabrières selon les mêmes modalités que ceux de Marguerittes (dates d'inscriptions et tarifs). La commune s'engage également à verser à ESCAL, pour les séjours de Vacances, un forfait de 100 € par séjour et par jeune pour un maximum de 5 enfants par période de séjours (hiver, été).

Adopté à l'unanimité

2026-063 : CONVENTION TERRITORIALE DE COOPERATION « L'ESCALE DES HABITANTS » 2026-2027

Il est proposé au Conseil Municipal de renouveler la convention de coopération territoriale entre Bezouce, Cabrières, Lédénon, Marguerittes et Saint-Gervasy et l'ESCAL pour répondre aux besoins des habitants du bassin de vie Garrigues, avec une dynamique d'accueil, d'information et d'accès aux droits. La convention prévoit une mutualisation des actions et un financement par les communes, basé sur un forfait annuel de 1 € par habitant. La commune participe uniquement pour l'Animation de la Vie Sociale et les actions de « l'ESCALE des Habitants ».

Adopté à l'unanimité

2026-064 : CAF – CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT POUR L'ORGANISATION D'UN ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT – Avenant BONUS CTG

La commune a signé une convention avec la CAF du Gard pour un accueil de loisirs périscolaire (ALSH) avec une prestation de service calculée selon les heures réalisées (matin, soir, pause méridienne). La CAF propose à la commune de signer un avenant qui intègre dans la convention initiale les dispositions relatives au bonus "territoire CTG".

Adopté à l'unanimité

2026-065 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION LES CHATS LIBRES COLLIASSOIS

Le Conseil Municipal vote une subvention exceptionnelle de 500 € au bénéfice de l'association « Les chats libres colliassois » pour l'achat de nourriture destinée aux chats libres de la commune pour l'année à venir.

Adopté à l'unanimité

2026-066 : FONDATION DU PATRIMOINE - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTAURATION DE LA FAÇADE DE L'EGLISE DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE L'EGLISE

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention auprès de la Fondation du Patrimoine pour la restauration de la façade de l'église dans le cadre de l'aménagement de la place de l'église.

Adopté à l'unanimité

2026-067 : CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE AU NOM DE LA COMMUNE

Mr Philippe Aunave et Mme Vanessa Droma sortent de la salle et ne participent pas à la délibération.

Suite à des dégradations de biens publics, l'assemblée délibérante donne l'autorisation à Monsieur le Maire de se constituer partie civile au nom de la commune devant le Tribunal judiciaire de Nîmes, et désigne le cabinet SELARL Territoires Avocats pour représenter et défendre les intérêts de la commune.

Adopté à l'unanimité

COMPTES RENDUS DES DECISIONS PRISES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL DU 24/06/2026

DM 2026-04 - CONVENTION POUR L'ORGANISATION DES FESTIVITES DU 14 JUILLET 2026 A PASSER ENTRE LA SOCIETE DE CHASSE ET LA COMMUNE

Il est décidé de signer une convention pour l'organisation des festivités du 12 au 14 juillet 2026 avec la société de chasse La Perdrix Cabriéroise afin de prévoir les engagements de l'association et ceux de la commune.

DM 2026-05 - BAIL COMMERCIAL DEROGATOIRE DE COURTE DUREE ENTRE LE POINT VIRGULE ET LA COMMUNE

Il est décidé de conclure avec l'entreprise Le Point Virgule, représentée par Mme Elisabeth LACROIX, un bail commercial dérogatoire portant sur le local communal situé au 12 route de Collias. Ce bail est consenti pour une durée ferme de 12 mois à compter du 01/08/2026 jusqu'au 31/07/2027, moyennant un loyer de 10 € mensuel. En complément, le preneur s'engage à réaliser à ses frais exclusifs les travaux d'aménagement lesquels resteront acquis à la Commune à l'échéance du bail sans aucune indemnité. L'entreprise est autorisée, à titre temporaire, précaire et gratuit, à occuper une portion du domaine public communal située immédiatement devant le local d'une surface de 50 m² aux fins d'y installer une terrasse liée à son activité commerciale.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2026

2026-068 : CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ORGANISATION D'OCTOBRE ROSE AU PROFIT DU COMITE DU GARD DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Il est proposé à l'assemblée d'autoriser Mr le Maire à signer la convention de partenariat entre le comité du Gard de la Ligue nationale contre le cancer et la commune pour l'organisation d'Octobre rose le 10/10/2026.

Adopté à l'unanimité

2026-069 : CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE COMMUNALE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION «COMPAGNIE UN RAYON DE SCENE»

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver une convention de mise à disposition gratuite d'une salle à la bibliothèque municipale au profit de l'association « Compagnie Un rayon de scène » pour des activités de théâtre, du 28/09/2026 au 02/07/2027.

Adopté à l'unanimité

2026-070 : LES FRANCAS DU GARD – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN VOLONTAIRE EN MISSION DE SERVICE CIVIQUE

Comme l'année dernière, l'association Les Francas du Gard a proposé de mettre un volontaire à la disposition du service périscolarité de l'école afin qu'il participe à l'organisation d'activités éducatives au profit des enfants du 15/09/2026 au 13/05/2027. L'association portera administrativement et juridiquement la mission de service civique sous son agrément. Elle établira toutes les démarches administratives et le tutorat du volontaire.

Adopté à l'unanimité

2026-071 : MODIFICATION TARIFS REGIE PERISCOLAIRE/PORTAGE ADULTE AU 01/10/2026

Considérant que le forfait prévu pour le paiement de la garderie du temps méridien des enfants ayant un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) présente des difficultés en matière de facturation (arrivée en cours de mois, vacances ou sorties scolaires), il est demandé au Conseil Municipal de supprimer le forfait au mois et de prévoir un tarif journalier.

Seuls les parents des enfants présentant une allergie avec un PAI validé et apportant leur repas pourront cocher la prestation correspondant au tarif "Garderie midi pour les enfants allergiques".

Application des nouveaux tarifs à partir du 1er octobre 2026 :

- Repas adulte emporté : 5,90 €
- Repas adulte livré : 6,70 €
- Garderie matin : 0,85 € (quotient < 800) / 0,90 € (quotient ≥ 800)
- Garderie soir : 0,95 € (quotient < 800) / 1,00 € (quotient ≥ 800)
- Etudes surveillées : 1,30 € (tarif unique)
- Accueil Pause méridienne (total) : 4,80 € (quotient < 800) / 4,90 € (quotient ≥ 800)
- Repas enfant scolarisé : 4,00 € (tarif unique)
- Accueil repas enfant scolarisé : 0,80 € (quotient < 800) / 0,90 € (quotient ≥ 800)
- Garderie midi pour les enfants allergiques : 0,80 € (quotient < 800) / 0,90 € (quotient ≥ 800)
- Pénalité pour non-inscription à la cantine ou à la garderie : 10 € par fois
- Dépassement horaire garderie (18h30) : 10 € par heure (toute heure entamée est due)

Adopté à l'unanimité

2026-072 : MODIFICATION DU REGLEMENT D'UTILISATION ET DU PRET DE LA CLE DE LA CANNE A EAU

Pour actualiser les modalités de mise à disposition de la canne à eau et intégrer l'encaissement systématique des chèques de caution, il est nécessaire de modifier le règlement d'utilisation et de prêt de la clé de la canne à eau.

Adopté à l'unanimité

COMPTES RENDUS DES DECISIONS PRISES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL DU 26/08/2026

DM 2026-006 - MARCHE DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE VOIRIE – CHEMIN DU MOURTISSON - IMPASSE DES GRIVES

Considérant la nécessité pour la commune de Cabrières de prévoir des travaux d'aménagement de voirie sur le chemin du Mourtiesson et l'impasse des grives suite à l'enfouissement des réseaux secs et renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement, une consultation a été lancée et la commune a réceptionné 4 propositions. Au regard des critères de sélection des offres et au vu de l'analyse de l'offre le marché, il est décidé d'attribuer le marché à l'entreprise EIFFAGE ROUTE GRAND SUD, sise 166 route de Beaucaire à Nîmes, pour un prix de 71 914.70 € HT.

DM 2026-007 - DECISION RECTIFICATIVE D'UNE ERREUR MATERIELLE SUR LA DECISION DEC-2026-006

La décision n° DEC-2026-006 du 08/09/2026 est rectifiée comme suit : il convient de lire : « 86 297,64 € TTC ». Le montant hors taxes du marché, soit 71 914,70 € HT, demeure inchangé ainsi que les autres dispositions de la décision n° DEC-2026-006.

Projets et travaux.

Rue de Mourtisson : les travaux sont lancés

Les travaux de renouvellement du réseau d'eau ont débuté à la mi-septembre, sous la maîtrise d'ouvrage de Nîmes Métropole.

Ils se poursuivront à partir de la mi-octobre avec l'enfouissement des câbles électriques, réalisé par Territoire d'Énergie Gard – SMEG.

Le chantier, d'une durée estimée de 3 à 4 mois, devrait s'achever d'ici la fin de l'année, avec la réalisation de l'enrobé.

Îlot du Moulin : le chantier avance

Les travaux de l'îlot du Moulin ont repris au début du mois de septembre. Le chantier se poursuit conformément au calendrier prévu, avec une livraison désormais programmée pour fin 2027.

À la fin du mois de septembre, une nouvelle étape importante a été franchie avec le coulage de la dalle, marquant concrètement l'avancée du projet.



Cadre de vie et environnement ●

À partir du 7 octobre, les habitants pourront déposer leurs déchets alimentaires dans un nouveau site de compostage partagé, installé chemin du Moulin à Vent, à proximité des colonnes de tri.

Ce dispositif, mis en place par la commune en partenariat avec Nîmes Métropole, s'adresse notamment aux habitants ne disposant pas de jardin ou de composteur individuel.

Épluchures de fruits et légumes, marc de café, sachets de thé ou coquilles d'œufs pourront ainsi être valorisés localement plutôt que jetés avec les ordures ménagères. Chaque année, un habitant produit en moyenne 286 kg d'ordures ménagères, dont environ un tiers correspond à des biodéchets.

Situé au chemin du Moulin à Vent

Le site est composé de trois bacs : un bac d'apport pour les biodéchets, un bac de broyat servant de matière sèche et un bac de maturation destiné à la transformation progressive des déchets en compost.

Une démarche simple et collective qui permet de réduire nos déchets tout en produisant, à terme, un compost utilisable gratuitement pour les plantes.

Demande en ligne :

<https://www.mon servicedechets.com/nimes-metropole/faire-une-demande>



Compostage : pensez à votre composteur !

Vous souhaitez réduire vos déchets tout en produisant votre propre compost ? Nîmes Métropole met à disposition des composteurs et des lombricomposteurs pour les habitants du territoire.

Que vous disposiez d'un jardin ou que vous souhaitiez composter en intérieur, plusieurs solutions sont proposées pour valoriser facilement vos déchets alimentaires et de jardin.

Composteur ou lombricomposteur : commandez votre équipement directement auprès de Nîmes Métropole.



Débroussailler : une obligation qui protège

À l'approche de la saison des feux de forêt, le débroussaillage constitue une protection essentielle pour les habitations et leurs occupants. Il permet de limiter la quantité de végétation autour des constructions, de ralentir la propagation d'un incendie et de faciliter l'intervention des secours.

Les obligations légales de débroussaillage (OLD) concernent généralement une zone de 50 mètres autour des constructions, chantiers et installations, pouvant être étendue jusqu'à 100 mètres lorsque les enjeux le justifient.

Lorsque cette obligation concerne une parcelle voisine, le propriétaire doit informer son voisin et obtenir l'accès nécessaire pour réaliser les travaux. Il est recommandé de formaliser cette demande par courrier avec accusé de réception.

Au-delà de l'obligation réglementaire, débroussailler les abords de son habitation, c'est créer une véritable ceinture de sécurité face au risque d'incendie et contribuer à la protection de notre environnement.

Le non-respect des obligations légales de débroussaillage peut entraîner des sanctions, notamment une amende pouvant atteindre 1 500 € et, dans certains cas, jusqu'à 50 € par m² non débroussaillé.

Accès aux espaces forestiers : des restrictions jusqu'au 30 avril 2027

À la suite de l'incendie du 5 juillet 2026, certains espaces boisés de la commune présentent un risque de chute d'arbres fragilisés. Afin d'assurer la sécurité de tous, la commune a pris un arrêté municipal le 16 septembre 2026.

Du 16 septembre 2026 au 30 avril 2027, l'accès au public est interdit dans les espaces naturels boisés concernés, notamment aux lieux-dits : Ussargues, La Bastide, Passafaou, Vigne de Madame, Terres de Galières, La Plantade et Le Torton.

Cette interdiction concerne tous les déplacements, à pied comme à vélo, à cheval, en deux-roues motorisé ou en véhicule. Des dérogations sont prévues pour les missions de service public, certaines activités professionnelles d'exploitation et d'entretien, les battues aux sangliers, les manifestations sportives encadrées ainsi que les riverains, propriétaires et ayants droit dûment autorisés.

Par ailleurs, l'accès à l'ensemble des massifs forestiers et boisés communaux est interdit lorsque le niveau de vigilance incendie publié par la Préfecture du Gard est classé en rouge, et ce jusqu'au 30 avril 2027.

Ces mesures visent à protéger chacun face aux risques liés aux arbres fragilisés par l'incendie et aux conditions de risque incendie.





École et jeunesse •

Fête des écoles

Les élèves de l'école ont présenté leur spectacle de fin d'année devant leurs familles le 26 juin dernier. Danses, sourires et enthousiasme ont récompensé plusieurs semaines de préparation avec leurs enseignants.

En raison des fortes chaleurs, le spectacle s'est exceptionnellement déroulé au foyer socio-culturel, permettant à chacun de profiter pleinement de la soirée.

À cette occasion, les élèves de CM2 ont également reçu de la municipalité une calculatrice et un livre pour accompagner leur passage au collège.

La municipalité a enfin souhaité mettre à l'honneur les bénévoles de l'APE École La Garrigue, dont l'engagement tout au long de l'année contribue à financer de nombreux projets et à offrir de beaux souvenirs aux enfants.



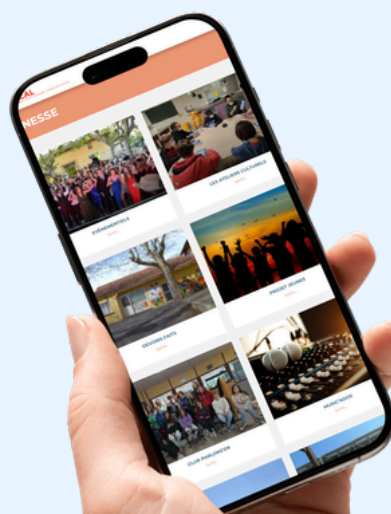
Centre de loisirs : les vacances d'automne se préparent

Pendant les vacances de la Toussaint, L'ESCAL accueillera les enfants de 3 à 11 ans au Mas Praden à Marguerittes, du 19 au 30 octobre, de 7h30 à 18h30.

Le club ados, destiné aux jeunes de 11 à 16 ans, sera également ouvert pendant cette période. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. Pensez à inscrire vos enfants dès maintenant.

Renseignements et inscriptions :

- contact@escal.asso.fr
- www.escal.asso.fr
- 04 66 75 28 97



Rentrée des classes

Malgré une chaleur encore bien présente, la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions à Cabrières. Peu de larmes chez les plus petits, sourires timides ou grands sourires chez les habitués : chacun a retrouvé avec plaisir ses camarades et ses enseignants.

Cette année, les six classes de l'école accueillent 156 élèves :

- Petite Sections : Mireille Santoriello, avec Samantha, ATSEM – 24 élèves ;
- Moyenne Sections : Mélanie Hrebicek, avec Céline, ATSEM – 24 élèves ;
- CP-CE1 : Laurence Brehon – 21 élèves ;
- CE2 : Vincent Reynaud, directeur – 17 élèves ;
- CM1 : Jennifer Galtier – 25 élèves ;
- CM2 : Emmanuel Migliore – 23 élèves.

Cette rentrée est également marquée par l'arrivée de Rémy Boutrand, qui remplace Alisé Etchevery en Grande Section-CP. Nous lui souhaitons la bienvenue à Cabrières.

Du côté de la périscolarité, l'équipe municipale reste stable avec Sandrine, Sandrine, Annie et Annabelle. Chez les Francas, Naïma poursuit l'aventure et Dehlia rejoint l'équipe, en remplacement de Prescillia. Deux renforts supplémentaires devraient prochainement compléter l'équipe.

À noter cette année : le goûter n'est plus fourni aux enfants accueillis à la garderie du soir. Les parents doivent donc prévoir un goûter, placé dans un sac au nom de l'enfant.

Nous souhaitons à tous les élèves, aux enseignants, aux personnels et aux familles une très belle année scolaire, studieuse, joyeuse et pleine de découvertes.



Esprit sportif.

Le sport occupe une place essentielle dans la vie. Au-delà des résultats et des performances, il est avant tout synonyme de partage, de respect, de dépassement de soi et de convivialité. À travers cette rubrique, nous souhaitons mettre en lumière les initiatives, les clubs et les sportifs de Cabrières qui font vivre au quotidien ces belles valeurs.

L'ASNC Cabrières : une nouvelle association autour du sport et de la nature

L'Association Sport Nature Cabrières (ASNC) est officiellement née en septembre 2026.

Une vingtaine de personnes se sont réunies lors de l'assemblée générale constitutive pour donner vie à cette nouvelle association, avec une ambition : faire du sport un moteur de rencontres, de convivialité et de découverte du territoire.



Dans un second temps, en fonction de la dynamique créée et des envies des participants, l'association souhaite également développer des sorties régulières en groupe, notamment en course à pied et en marche, pour permettre à chacun de pratiquer à son rythme et de partager un moment convivial.

Plusieurs projets commencent déjà à émerger : une course de Noël pourrait voir le jour dès novembre 2026, un Color Run est envisagé au printemps 2027 et une grande journée sportive pourrait être organisée en fin d'année 2027, avec au programme trail, marche et course pour les enfants. Ces projets restent à construire et dépendront notamment de la mobilisation des bénévoles.

Car la première étape pour l'ASNC est aujourd'hui de réunir des bénévoles souhaitant s'investir dans l'organisation et apporter leurs idées, leurs compétences ou simplement un peu de leur temps. C'est ensemble que pourront être définis les projets et leur ampleur.



L'ASNC est donc ouverte à toutes et tous : sportifs confirmés ou débutants, marcheurs, coureurs, bénévoles ou simplement habitants souhaitant participer à une nouvelle aventure collective à Cabrières.

**Envie de rejoindre l'aventure
ou de donner un coup de main ?
Suivez l'ASNC et manifestez votre intérêt :**



La Cabri Course : prêts à relever le défi ?

Le dimanche 4 octobre, rendez-vous au Moulin pour la première édition de la Cabri Course, une course d'obstacles pensée pour être accessible à tous !



Sur un parcours de 900 mètres ponctué d'une quinzaine d'obstacles, chacun pourra relever le défi à son rythme : en courant, en marchant, seul ou en famille... et même déguisé pour les plus joueurs !

Les départs seront organisés par groupes toutes les 15 minutes à partir de 10h. Un ravitaillement sera offert à l'arrivée et le parcours pourra être réalisé plusieurs fois.

Tarif : 3 € par personne.

Une belle occasion de venir se dépenser, s'amuser et partager un moment sportif et convivial autour du Moulin !

Alors, qui relèvera le défi ?

La Veni Vici traverse Cabrières !

Le 7 novembre, Cabrières sera une nouvelle fois sur le parcours de la Veni Vici, la célèbre course reliant Nîmes à Uzès à travers les paysages de notre territoire.

Les coureurs traverseront le village et pourront faire une pause au ravitaillement installé dans la cour de l'école. **Les premiers passages sont estimés à partir de 10h.**

Pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour sortir, venir les encourager et faire vivre le village au rythme de cette belle épreuve sportive ? Quelques encouragements, des applaudissements et des sourires sont toujours les bienvenus pour accompagner les participants dans leur effort !



Et si vous deveniez bénévole ?

La Veni Vici repose aussi sur la mobilisation de nombreux bénévoles. Individuellement ou au nom d'une association, vous pouvez contribuer à la bonne organisation de l'événement : ravitaillement, accueil, sécurité, orientation ou soutien logistique.

Chaque coup de main compte et permet de faire de cette journée un véritable moment de partage.

Envie de participer ?

Inscrivez-vous comme bénévole sur

www.lavenivici.com/benevoles/



Vie associative.

Derrière chaque manifestation, chaque rencontre ou chaque moment de convivialité, il y a des femmes et des hommes qui donnent de leur temps pour faire vivre notre village.

À Cabrières, le tissu associatif est une véritable richesse. Il rassemble, anime, transmet et crée ces moments qui font le charme de la vie locale.

Fais ton Show : une deuxième rentrée pour les jeunes comédiens !

Forte du succès de sa première année, l'association Fais ton' Show a fait sa deuxième rentrée à Cabrières le 14 septembre 2026.

Chaque mardi de 16h45 à 17h45, les enfants découvrent les différentes techniques du théâtre à travers des activités ludiques et des exercices adaptés.

Une belle occasion de développer la confiance en soi, la créativité et l'aisance à l'oral, dans une ambiance conviviale et bienveillante.



Renseignements et inscriptions :

- contact@faistonshow.fr
- Facebook : Fais ton Show
- 06 03 39 23 82

Le yoga à Cabrières

L'association Yogahimsa propose des cours de yoga pour adultes à partir de 16 ans, au foyer socio-culturel du village.

Les cours ont lieu le lundi à 15h et le jeudi à 9h et à 19h15.

Deux cours d'essai sont offerts pour découvrir la pratique.

L'association propose également, sur demande, des cours de yoga pour enfants, du yoga adapté (sur chaise ou avec accessoires) ainsi que des cours individuels.

Renseignements et inscriptions :

- reynaud.nath@wanadoo.fr
- 06 88 55 90 30



Une rentrée placée sous le signe du sport !

L'Association Gymnastique Volontaire de Cabrières accueille les adhérents dès 16 ans et propose plusieurs activités pour bouger, entretenir sa forme et partager un moment convivial.

Au programme : fitness le lundi à 19h30, zumba le mardi à 19h, gym douce le mercredi à 17h45 et pilates le mercredi à 19h.

En partenariat avec l'association Yogahimsa, les adhérents de l'AGV bénéficient également d'un tarif préférentiel pour les cours de yoga, proposés le lundi à 15h ainsi que le jeudi à 9h et 19h15.

Deux cours d'essai gratuits sont proposés pour découvrir les activités.



Renseignements et inscriptions :

- agv30cabrieres@orange.fr
- Facebook : Gymnastique Volontaire Cabrières
- 06 88 80 39 93 (Martine)

Amicale La Perdrix Cabriéroise

La chasse au petit gibier est ouverte depuis le 13 septembre. Elle se pratique les samedi, dimanche, lundi et mercredi en chasse devant soi, ainsi que tous les jours au poste fixe pour les migrateurs. L'ouverture de la « plaine sud » et de la « réserve perdrix » est fixée au 4 octobre. La chasse est totalement interdite dans les zones touchées par l'incendie du 5 juillet dernier.

Les battues au gros gibier sont organisées les samedi et mercredi, matin et après-midi, et ponctuellement le dimanche matin. Une signalisation réglementaire est installée aux accès aux zones de chasse. Les chasseurs sont équipés de vêtements fluorescents orange et ont suivi une formation à la sécurité.

L'Amicale rappelle également que la formation « sécurité décennale » est obligatoire pour tous les chasseurs de petit et de gros gibier. Des sessions sont proposées en octobre, novembre et décembre par la FDC 30.

Enfin, l'association appelle à la prudence sur les routes : les sangliers et chevreuils peuvent traverser à tout moment, notamment lors des battues. Les automobilistes sont invités à réduire leur vitesse, particulièrement la nuit et à proximité des zones de chasse signalées.

Les chasseurs sont également invités à effectuer l'enregistrement de leur validation pour la saison de chasse sur leur compte SIA.



Les chasseurs sont également invités à effectuer l'enregistrement de leur validation pour la saison de chasse sur leur compte SIA.

L'ASNC Cabrières rejoint la vie associative du village

Une nouvelle association vient de voir le jour à Cabrières : l'Association Sport Nature Cabrières (ASNC). Créée le 8 septembre 2026 lors de son assemblée générale constitutive, elle souhaite réunir les habitants autour du sport, de la nature et de la découverte du territoire.

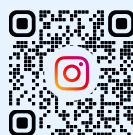
Le premier bureau est composé de :

- Sylvie Blondeau, trésorière
- Cécilia Amiot-Boué, secrétaire
- Véronique Jullian, trésorière adjointe
- Vanessa Droma, secrétaire adjointe
- François Portal, président

L'ASNC se veut avant tout une association ouverte et participative, qui pourra évoluer au fil des envies et des idées de ses adhérents et bénévoles.

Les premières réflexions portent notamment sur l'organisation de manifestations sportives et sur la création, à terme, de rendez-vous réguliers permettant de pratiquer ensemble.

Retrouvez les premiers projets et les appels à bénévoles dans la rubrique « Esprit sportif » de ce bulletin.



Renseignements et inscriptions :

- asnc.cabrieres@gmail.com
- Facebook : ASNC Cabrières
- Instagram : asnc.cabrieres



À vivre à Cabrières.

À Cabrières, chaque saison est l'occasion de se retrouver, de partager et de profiter pleinement de la vie du village.

Animations culturelles, rendez-vous festifs, marchés de producteurs, traditions locales ou moments de convivialité en famille : l'été s'annonce riche en rencontres et en découvertes.

Voici les rendez-vous à ne pas manquer dans les semaines à venir.

La Cabri Course – 4 octobre

L'APE École la Garrigue vous donne rendez-vous pour sa course ! Un moment sportif et convivial à partager en famille ou entre amis, ouvert à tous les niveaux.

Retrouvez toutes les informations pratiques dans la rubrique « Esprit sportif ».

NÎMES MÉTROPOLE JAZZ FESTIVAL
11 SEPTEMBRE > 17 OCTOBRE 2026
20^e ÉDITION

Nik West · Kyle Eastwood Quintet · Roberto Fonseca & Vincent Ségal · Paolo Fresu – Omar Sosa – Trilok Gurtu · Abd Al Malik · Kenny Garrett · Lakecia Benjamin · China Moses · Raphaël Lemonnier · El Comité · Jowee Omicil · Thomas Enhco · J! Drú feat Sandra Nikaké · Franck Nicolas · Justine Blue · Trio Zéphyr · Artefact · François Mardrossian · Léo Chazallet Quartet · Organic Brass Quartet · Ubaq · Odeza · Las Panteras · Ola Tunji

nmjf.fr COSTIÈRES SG MIMI MUSIC TSFJAZZ JAZZ 70 nîmes métropole

COMMUNE DU GARD . 30210

Cabrières
Vivez l'instant
Alliance de cultures, de traditions et de traditions.

SOLIDARITÉ

SAM. 10 OCT.

Octobre rose

Programme

08h30 · Café de bienvenue

Offert par la municipalité

09h00 · Stretching - AGV

10h00 · Zumba - AGV

. Marche dynamique, avec Jocelyne du MRS

11h00 · Yoga - Yogahimsa

12h00 · Verre de l'amitié

Offert par la municipalité

Recherchez nous



Stand sensibilisation
Ligue Contre le Cancer
Comité du Gard
Foyer socio-culturel

#VivezLInstant

Octobre Rose – 10 octobre

Dans le cadre d'Octobre Rose, retrouvez un stand de sensibilisation de la Ligue contre le cancer accompagné d'une matinée sportive et conviviale qui sera proposée au foyer socio-culturel : stretching, zumba, marche dynamique, yoga et verre de l'amitié.

Une belle occasion de se retrouver autour d'une cause qui nous concerne tous.

Jazz Festival – 16 octobre

À l'occasion de son 20^e anniversaire, le Nîmes Métropole Jazz Festival fait escale à Cabrières ! Le 16 octobre à 20h30, retrouvez Jowee Omicil et Trio Zéphyr pour une soirée placée sous le signe du jazz, de l'improvisation et des rencontres musicales.

Un rendez-vous culturel à ne pas manquer au cœur du village.

Programme et billetterie

www.nmjf.fr/programme



CULTURE

24 ET 25 OCTOBRE

Talents & Passions

Programme

Samedi 24

15h00 · Ouverture de l'exposition
18h30 · Vernissage (avec animation)
Offert par la municipalité

Dimanche 25

10h00 · Ouverture des portes
17h00 · Remise du prix (avec animation)
18h00 · Fermeture de l'exposition



Foyer socio-culturel
Entrée libre
Cabrières

#VivezLInstant

Marché de Noël 28 et 29 novembre

Le marché de Noël revient au foyer socio-culturel pour deux journées placées sous le signe de la fête et de la convivialité.

Au programme :

Nombreux exposants, restauration, buvette, tombola, animations pour les enfants, présence du Père Noël et promenade en calèche rythmeront le week-end.

Talents & Passions – 24 et 25 octobre

Le foyer socio-culturel accueillera une nouvelle édition de Talents & Passions, l'occasion de découvrir les créations et savoir-faire des exposants.

Ouverture de l'exposition le samedi à 15h, suivie du vernissage à 18h30. Dimanche, rendez-vous dès 10h avant la remise du prix à 17h.

Entrée libre

Soirée théâtre – 7 novembre

La municipalité vous donne rendez-vous le samedi 7 novembre à 20h au foyer socio-culturel pour une soirée théâtre placée sous le signe de l'humour et de l'improvisation, avec la compagnie L'Effet Tchatche. Une soirée conviviale à partager entre amis ou en famille.

L'instant spectacle avec la compagnie L'Effet Tchatche



vivez l'instant à Cabrières

#VivezLInstant

Loto de la paroisse – 22 novembre

Les amateurs de loto ont rendez-vous le dimanche 22 novembre à 15h pour le traditionnel loto de la paroisse. De nombreux lots seront à gagner.

Informations pratiques.



Mairie

Impasse Jean Moulin 30210 Cabrières

- Secrétariat..... **04 30 06 52 22**

contact@mairiecabrieres.fr

- Astreinte..... **06 23 00 15 23**

A partir de 17h en semaine

Week-end, jours fériés

Lundi, mardi, mercredi et vendredi

08h à 12h et de 15h à 17h

Judi

08h à 13h

permanence téléphonique de uniquement de 15h à 17h

06 23 00 15 23



Facebook



Instagram

Collectes

- Bac gris - Ordures ménagères

Vendredi (+ Mardi du 1er juin au 30 septembre)

- Bac jaune - Déchets recyclables

Mercredi

www.mon servicedechets.com



Numéros d'urgence

- Urgences européennes..... **112**
- SAMU..... **15**
- Police secours..... **17**
- Sapeurs-pompiers..... **18**
- Gendarmerie nationale.. **04 66 75 39 40**
- Urgence SMS personnes sourdes et malentendantes..... **114**
- Alerte attentat / enlèvement..... **197**

Santé et secours

- SOS Médecins..... **3624**
- Pharmacie de garde..... **3237**
- Centre antipoison Marseille Provence
..... **04 91 75 25 25**
- Médecin de garde..... **15**
- Sida Info Service..... **0 800 840 800**
- Drogues Info Service..... **0 800 23 13 13**
- Alcool Info Service..... **0 980 980 930**
- Canicule Info Service..... **0 800 06 66 66**

Aide sociale et écoute

- Enfance en danger..... **119**
- Violences faites aux femmes..... **3919**
- SOS Enfants Disparus..... **116 000**
- Allô maltraitance personnes âgées et adultes handicapés..... **3977**
- SOS Amitié Avignon..... **04 90 89 18 18**
- SOS Amitié Montpellier... **04 67 63 00 63**
- Croix-Rouge Écoute..... **0 800 858 858**
- Allô Service Public..... **3939**

État civil.

Parce qu'un village se construit aussi à travers les moments heureux, les unions célébrées et le souvenir de celles et ceux qui nous quittent, cette rubrique retrace les principaux événements de la vie cabriéroise.

Si vous ne souhaitez pas qu'un événement vous concernant soit mentionné dans le bulletin municipal, merci de nous en informer à l'adresse suivante : contact@mairiecabrieres.fr.

À défaut de demande contraire, nous considérerons que vous acceptez la publication de ces informations.

Bienvenues à nos nouveaux habitants

- Thaddée THOMAS

– né le 14/07/2026



En souvenir de nos Cabriérois

- Martine BARREAU

– le 14/08/2026

- Jacques DEMOL

– le 31/07/2026

- Julienne TRIBE

– le 27/08/2026

Ils se sont dit oui

- Julien SKRZYPCZAK et Ophélie SEVIN

– le 25/07/2026

- Sébastien TRINQUIER et Eloëiz BOUCHEREZ

– le 01/08/2026

- Frédéric PADILLA et Lydie DI MÉGLIO

– le 29/08/2026

- Johann AMIOT et Yasmine BAOUDACH SAHNOUN

– le 19/09/2026

- William MALAVAL et Florence GAYRAUD

– le 19/09/2026



CABRIÈRES, VIVEZ L'INSTANT

AU CŒUR DE CABRIÈRES



Contacts

contact@mairiecabrieres.fr

VOTRE BULLETIN COMMUNAL ●

Impasse Jean Moulin 30210 Cabrières

www.mairiecabrieres.fr



Directeur de la publication : Gilles Gadille, Maire de Cabrières

Conception, rédaction et mise en page : François Portal, conseiller municipal délégué à la communication

Ne pas jeter sur la voie publique